

FICHE DE POSTE

Poste

AGENT DE PROXIMITE

Mission

Sous la responsabilité du Responsable de secteur et au sein de l'équipe d'Agence, assure l'entretien et la veille technique des résidences qui lui sont confiées. Il/elle contribue, par son action sur le terrain, à apporter la qualité de service attendue par les clients. Il/elle favorise le bien vivre ensemble et les bonnes relations en faisant respecter l'application du bail. Il/elle veille à la qualité de vie des locataires grâce aux relations de proximité qu'il/elle entretient avec eux.

Activités Principales

1/ Entretien et veille technique :

- procède au nettoyage des parties communes,
- assure la gestion des ordures ménagères (sortie éventuelle des containers, contrôle propreté des locaux, entretien des locaux dédiés...),
- assure le renouvellement des stocks en lien avec son responsable,
- assure les petits travaux de maintenance des parties communes dans le respect des habilitations réglementaires :
 - Menuiserie – Serrurerie : petites maintenances diverses
 - Electricité : changement des ampoules, tubes lumineux, fusibles, interrupteurs et globes lumineux...
 - Peinture : Mise en peinture de locaux communs ; Numérotation de garages, caves....
 - Plomberie : Remplacement de joints ou de robinets de puisage dans les parties communes.
- effectue une veille des parties communes et abords qui lui sont confiés et doit signaler les anomalies ou dégradations au Responsable de secteur.
- peut être amené à faire visiter des logements à la relocation.

2/ Accueil, renseignement et orientation des locataires

Assure une permanence sur certaines résidences à des fins d'accueil des locataires et de recueil de leurs demandes.

Signale les problèmes de voisinage à son responsable.

3/ Traitement des réclamations

Contribue au traitement des réclamations via le logiciel interne, en lien avec le Responsable de secteur dans le respect des procédures d'entreprise et des délais de traitement.

Contrôle les travaux suite aux interventions des entreprises.

Ces missions ne sont pas exhaustives et pourront évoluer selon les besoins de l'entreprise

L'agent de proximité est rattaché hiérarchiquement au Responsable de secteur.

Profil

- Autonomie et adaptation technique, CAP ou expérience équivalente dans le métier,
 - Applique les techniques de nettoyage, manipule les produits et matériels, respecte les dosages établis pour la dilution des produits, dans le respect des consignes d'organisation, d'hygiène et de sécurité,
 - Porte systématiquement les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle,
 - Instaure un contact professionnel avec les habitants rencontrés dans l'exercice de sa fonction et sait prendre en compte leurs remarques avec une bonne aisance relationnelle et courtoisie et dans le respect de la confidentialité nécessaire,
 - Possède un esprit d'équipe et respecte les procédures établies.
- Les missions confiées supposent une bonne condition physique
- Permis B

Rémunération

- Accord d'entreprise : Catégorie 1 niveau 2